

**CONSEILLÈRE OU CONSEILLER D'ORIENTATION
AUX SERVICES AUX ÉTUDIANTS
REMPLACEMENT À TEMPS COMPLET**

Concours P-2017-2018-04 2^E Affichage

Nature du travail

Les emplois de conseillère ou conseiller d'orientation comportent plus spécifiquement des fonctions de conseil, d'aide et d'accompagnement auprès de l'étudiante ou de l'étudiant dans le choix d'un profil de formation qui lui convient compte tenu de ses caractéristiques individuelles et selon l'orientation choisie pour son cheminement scolaire et sa carrière professionnelle.

Quelques attributions caractéristiques

La personne de cette classe d'emploi effectue des tâches relatives à l'élaboration et à la mise en oeuvre des objectifs et des politiques du service d'orientation en tenant compte du plan de réussite du Collège. Elle est chargée de l'application de ces politiques.

Elle évalue les étudiantes et étudiants lors d'entrevues de counselling et de rencontres de groupe quant à leurs intérêts, leurs aptitudes, leurs capacités, leur personnalité, leurs expériences professionnelles et leurs besoins en utilisant des méthodes appropriées.

Elle participe à des études de cas à l'intérieur d'une équipe multidisciplinaire.

Elle conseille également les étudiantes et étudiants sur les modalités d'admission à l'université et sur les débouchés existants pour les différents programmes de formation technique.

Elle prépare et maintient à jour le dossier des étudiantes et étudiants sur les questions relevant de sa compétence.

Elle peut être appelée à entretenir des relations constantes avec les représentantes et représentants du marché du travail, les administratrices et administrateurs, le personnel enseignant et les autres institutions impliquées dans l'orientation des étudiantes et étudiants.

Elle peut être appelée à voir à l'organisation et à la réalisation d'activités telles que colloques, journées d'étude et visites industrielles.

En collaboration avec les autres personnes intervenantes concernées, elle peut être appelée à développer et réaliser, dans le cadre du plan de réussite du Collège, des activités favorisant la réussite, la diplomation et le cheminement personnel des étudiantes et étudiants.

Qualification requise

Détenir le permis de conseiller ou conseillère d'orientation délivré par l'Ordre des conseillers et conseillères d'orientation du Québec.

Exigences particulières

Connaître le milieu collégial et scolaire serait un atout.

Témoigner d'une capacité réelle à développer des liens productifs et harmonieux avec son entourage professionnel.

Être en mesure d'utiliser les logiciels de l'environnement Windows.

La réussite d'une épreuve de français sera requise.

Date d'entrée en fonction :	Mars 2018
Durée du remplacement :	10 mois ou jusqu'au retour de la titulaire
Horaire de travail :	35 heures par semaine
Traitement annuel :	Entre 41 560 \$ et 78 792 \$
Personne remplacée :	Julie Simard, conseillère d'orientation
Service :	Services aux étudiants
Supérieur immédiat :	Louis Legault, directeur adjoint des études aux services aux étudiants par intérim

**Faites parvenir votre candidature en précisant le numéro du concours,
avant 16 h, le vendredi 9 février 2018.**

Par la poste

Direction des ressources humaines
Collège d'Alma
675, boulevard Auger Ouest
Alma (Québec) G8B 2B7

Par courrier électronique

rhu@collegealma.ca

Nous remercions de leur intérêt toutes les personnes qui soumettront leur candidature.
Il est à noter que la réception des candidatures sera confirmée,
mais seulement les personnes retenues en entrevue seront contactées.

Le Collège d'Alma applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les Autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées à présenter leur candidature.